

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Par jugement du 03.04.2023 le Tribunal de Commerce de CHERBOURG a ouvert le redressement judiciaire de AUDRÉ (SAS), 23 rue de la Douve, 50260 SOTTEVAST ; cabinet de courtage d'assurance (RCS 812 147 031). Date de cessation des paiements : 19.12.2022. Désigné SELARL SBCMI, mandataire judiciaire, Maître CAMBON, 24 rue François Lavielle, BP 40506, 50105 CHERBOURG Cedex. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du Code de commerce dans un délai de deux mois à compter de la publicité au BODACC.

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Par jugement du 03.04.2023 le Tribunal de Commerce de CHERBOURG a ouvert le redressement judiciaire de LES PLANQUES (SARL), 1 Les Planques, 50700 SAUSSEMESNIL ; entreprise de travaux agricoles (RCS 849 439 229). Date de cessation des paiements : 21.03.2023. Désigné SELARL SBCMI, mandataire judiciaire, Maître CAMBON, 24 rue François Lavielle, BP 40506, 50105 CHERBOURG Cedex. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du Code de commerce dans un délai de deux mois à compter de la publicité au BODACC.

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Par jugement du 03.04.2023 le Tribunal de Commerce de CHERBOURG a ouvert le redressement judiciaire de M. SCELLES Sébastien, 1 Les Planques, 50700 SAUSSEMESNIL ; culture de céréales et légumes, travaux agricoles (SIREN 533 992 772). Date de cessation des paiements : 27.03.2023. Désigné SELARL SBCMI, mandataire judiciaire, Maître CAMBON, 24 rue François Lavielle, BP 40506, 50105 CHERBOURG Cedex. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du Code de commerce dans un délai de deux mois à compter de la publicité au BODACC.

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Par jugement en date du 03.04.2023 le Tribunal de Commerce de CHERBOURG a ouvert la liquidation judiciaire sur résolution de plan de l'HTAG 18 (SAS), 9 rue du Commerce, 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN ; la vente de bijoux et accessoires, la vente de tout type d'objets et équipement de la personne (RCS 841 468 762). Date de cessation des paiements : 21.03.2023. Désigné mandataire liquidateur SELARL SBCMI, Maître CAMBON, 24 rue François Lavielle, 50105 CHERBOURG Cedex. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du Code de commerce dans un délai de deux mois à compter de la publicité au BODACC.

Le Greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Par jugement en date du 29.03.2023, le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif à l'encontre de la Société DEMI PECHE, RCS CHERBOURG 528 704 935, 36 rue de

Verrue, 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Jugement du Tribunal de Commerce de MARSEILLE, prononce en date du 30 mars 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023/00297 à l'encontre de SAS KAPORAL STORES, 20 boulevard Ampère, 13012 MARSEILLE 12e arrondissement, RCS MARSEILLE 499 454 874, avec un établissement secondaire : Centre Commercial Les Elés, Lot B3 Les Bassins d'Octeville, 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN. Date de cessation des paiements : le 10 mars 2023. Désigné Administrateur SEL ABITBOL, administrateur judiciaire, prise en la personne de Maître Frédéric ABITBOL, 38 avenue Hoche, 75008 PARIS et la SELARL GILLIBERT & ASSOCIES, mission conduite par Maître Vincent GILLIBERT, 11 rue Venture, 13001 MARSEILLE avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion. Mandataire judiciaire SAS LES MANDATAIRES, mission conduite par Maître Hamida RADHOUBANI, 50 rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE et Maître Simon LAURE, 16 boulevard Notre-Dame Le Grand sud, 13006 MARSEILLE, et ouvre une période d'observation expirant le 30 septembre 2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES SALARIALES (Articles L625-1 et R625-3 du Code de Commerce)

La soussignée, SELARL SBCMI, Mandataire Judiciaire, siègeant 30-32 rue Gambetta, à 50200 COUTANCES, agissant en qualité de Liquidateur Judiciaire de MULTI CHAUSSES, Centre Commercial "ODYSSEE", 50180 AGNEAUX, avise toute personne concernée que l'ensemble des relevés des créances découlant des contrats de travail liés à cette procédure ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de COUTANCES. Il rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L625-1 du Code de Commerce est de deux mois à compter du présent avis.

Coutances, le 06/04/2023, Maître Bruno Cambon

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Jugement du Tribunal de Commerce de NANTERRE, prononcé en date du 30 mars 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de NEW COURT, 9 boulevard du Général de Gaulle, 92120 MONTROUGE, RCS NANTERRE 888 796 430, avec un établissement secondaire : 80 avenue Carnot, 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN. Date de cessation des paiements le 28 février 2023. Désigné Administrateur SCP ABITBOL & ROUSSELET, mission conduite par Maître Frédéric ABITBOL, 38 avenue Hoche, 75008 PARIS et la SELARL EL BAZE CHARPENTIER, mission conduite par Maître Jonathan EL BAZE, 41 rue du Four, 75006 PARIS, avec pour mission : assistance. Mandataire judiciaire Maître Patrick LEGRAS de GRAND-COURT, 31 avenue Fontaine de Rolle, 92000 NANTERRE, et la SCP B.T.S.G., mission conduite par Maître Marc SENECHAL, 15 rue de l'Hôtel de Ville, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, et ouvre une période d'observation expirant le 2 octobre 2023.

Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

ENQUETES PUBLIQUES

VILLEDEU-LES-POELES-ROUFFIGNY

Commune Nouvelle VILLEDEU-LES-POELES-ROUFFIGNY
40 rue du Bourg l'Abbesse
Villedieu-les-Poêles
50800 VILLEDEU-LES-POELES-ROUFFIGNY
Tél : 02 33 61 00 16
Fax : 02 33 61 18 58

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Approbation du schéma directeur des réseaux Eaux Usées (EU) et Eaux Pluviales (EP)

Par arrêté n° 2023-103 du 4 avril 2023, M. le Maire de la commune nouvelle Villedieu-les-Poêles-Rouffigny a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'approbation du schéma directeur des réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) de la commune nouvelle Villedieu-les-Poêles-Rouffigny.

M. Jean-Marc MILLAUAUD, officier d'état-major, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de CAEN. L'enquête publique se déroulera du lundi 24 avril 2023 (9h) au mercredi 24 mai 2023 (18h), aux jours et heures habituels d'ouverture du public. Le Commissaire Enquêteur recevra à la mairie provisoire située 40 rue du Bourg l'Abbesse : le lundi 24 avril 2023 de 9h à 12h, le jeudi 4 mai 2023 de 14h à 17h, le vendredi 12 mai 2023 de 9h à 12h, le mercredi 24 mai 2023 de 14h à 17h. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur l'approbation du schéma directeur des réseaux eaux usées (EU) et Eaux Pluviales (EP) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à Mairie provisoire située 40 rue du Bourg l'Abbesse. Elles peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur par écrit à la mairie provisoire au 40 rue du Bourg l'Abbesse, Villedieu-les-Poêles, 50800 VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY ou par mail à l'adresse suivante : urba@villedieu.fr

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en Mairie et en Préfecture de la Manche.

Le maire, Philippe Lemaître

RÉGION NORMANDIE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Relative à la révision de Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine

En exécution de l'arrêté du Président du Conseil Régional de Normandie n° A-23-ENV-1, en date du 3 avril 2023, il sera procédé à l'organisation d'une enquête publique relative au renouvellement de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine en application des dispositions de l'article L.333-1 du Code de l'environnement, du mardi 2 mai à 10h au vendredi 9 juin à 17h.

Le projet de Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine détermine pour le territoire du Parc naturel régional et ce pour une durée de 15 ans les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de les mettre en œuvre. Elle traduit la volonté des signataires de travailler solidairement pour assurer une gestion cohérente, durable et concertée du développement de leur territoire. L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Elle est organisée conformément au Code de l'environnement, et notamment de ses articles L.123-1 et suivants, R.123-4 et suivants, L.333-1 et suivants et R.333-1 et suivants. Cette enquête se déroule sur les communes du périmètre du projet de Parc naturel régional Normandie-Maine suivantes :

Département de la Manche : Barenton, Ger, Mortain-Bocage, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Roulle.

Département de la Mayenne : Ambrières-les-Vallées, Boulay-les-Ifs, Champfrémont, Couptrain, Gesvres, La Pallu, Lassay-les-Châteaux, Le Hous-

seau-Bretignolles, Lignéres-Orgrès, Neuilly-le-Vendin, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Ravigny, Rennes-en-Grenouilles, Saint-Calais-du-Désert, Saint-Cyr-en-Pail, Saint-Pierre-des-Nids, Sainte-Marie-du-Bois, Thuboeuf, Ville-pail, Vimarzin-sur-Orthe.

Département de l'Orne : Aunay-les-Bois, Avilly, Bagnolles-de-l'Orne-Normandie, Beauvais, Boischamps, Boiron, Bursard, Carrouges, Céaucé, Chahains, Champsecret, Ciral, Colombiers, Coulouges-sur-Sarthe, Cuisai, Domfront-en-Poiraie, Dompière, Écouves, Essay, Francheville, Gandelain, Hauterive, Hélop, Juvé-du-Bois, Juvigny-Val-d'Andaine, La Bellière, La Chapelle-près-Sées, La Chau, La Coulouche, La Ferrière-aux-Étangs, La Ferrière-Béchet, La Ferrière-Bochard, La Ferté-Macé, La Lande-de-Goulit, La Motte Fouquet, La Roche-Mabile, Lalacelle, Laleu, Larré, Le Bouillon, Le Cercueil, Le Champ-de-la-Pierre, Le Ménil-Brouët, Le Ménil-Scelleur, Les Monts d'Andaine, Les Vertes-de-Bourse, Lonlay-l'Abbaye, L'Orée d'Écouves, Magny-le-Désert, Mantilly, Marchemaisons, Méhoulin, Ménil-Erroux, Mieuxcé, Mortré, Neauphe-sous-Essai, Neuilly-le-Bisson, Pacé, Passais Villages, Perrou, Rives d'Andaine, Rouperroux, Saint-Aubin-d'Appenai, Saint-Bômer-les-Forges, Saint-Bricen-Passais, Saint-Céneri-le-Gérei, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Élier-les-Bois, Sainte-Marguerite-de-Carrouges, Sainte-Marie-la-Robert, Saint-Fram-bault, Saint-Gervais-du-Peron, Saint-Nicolas-des-Marais, Saint-Julien-sur-Sarthe, Saint-Léger-sur-Sarthe, Saint-Mars-d'Égrenne, Saint-Martin-des-Landes, Saint-Martin-Aiguillon, Saint-Nicolas-des-Bois, Saint-Ouen-le-Brisoult, Saint-Patrice-du-Désert, Saint-Roch-sur-Egrenne, Saint-Sauveur-de-Carrouges, Sées, Tanville, Tessé-Froulay, Torchamp, Rânes, Le Mêle-sur-Sarthe.

Département de la Sarthe : Allières-Beauvoir, Ancinnes, Assé-le-Boisne, Bourg-le-Roi, Chenay, Crissé, Douillet-le-Joly, Le Grez, Les Aulneaux, Livet-en-Saosnois, Louzes, Mont-Saint-Jean, Moulins-le-Carbonnel, Neufchâteau-Saosnois, Pezé-le-Robert, Rouessé-Vassé, Saint-Georges-le-Gaultier, Saint-Léonard-des-Bois, Saint-Longis, Saint-Paul-le-Gaultier, Saint-Rémy-de-Sillé, Saint-Rémy-du-Val, Sillé-le-Guil-laume, Sougé-le-Ganelon, Villaines-la-Carelle, Villeneuve-en-Perseigne.

Le siège de l'enquête publique, lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée, est fixé à la Maison du Parc naturel régional Normandie-Maine, sis Le Chapitre, CS 80005, 61320 CARROUGES Cedex. La Commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de CAEN en date du 10 février 2023, est composée des membres suivants M. Marcel VASSELIN (Président), M. Jean-Claude THOMAS (titulaire) et M. Gérard FUSEAU (titulaire).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables aux enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement. La liste des pièces constitutives du dossier est détaillée dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Conformément à l'article R.123-12 du Code de l'environnement, les Maires de chacune des communes du territoire ont été informés des adresses des sites où l'intégralité du dossier soumis à enquête publique peut être téléchargé. En complément, et à la demande expresse de ces communes, un exemplaire du dossier peut être adressé sous format numérique.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations, propositions ou contre-propositions écrites : - Dans le registre dématérialisé ouvert à cet effet à l'adresse <https://www.regis-tré-numérique.fr/pnr-normandie-maine> du mardi 2 mai 2023 à 10h au vendredi 9 juin à 17h.

Ces observations pourront être consultées par toute personne sur tout poste informatique à partir du site internet du registre dématérialisé également accessible à partir des sites internet du Conseil Régional de Normandie (<https://www.normandie.fr/parcs-natu-rels-regionaux/enquete>) du Conseil Régional des Pays de la Loire (<https://www.paysdelaloire.fr/pnr-normandie-maine>) du Parc naturel régional Normandie-Maine (<https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/enquete-publique.html>).

- Par courrier adressé à M. le Président de la Commission d'enquête du Projet de charte révisée du Parc naturel régional Normandie-Maine, sis Le Chapitre, CS

80005, 61320 CARROUGES Cedex, du mardi 2 mai à 10h au vendredi 9 juin à 17h (cachet de la poste faisant foi) ou par voie numérique à l'adresse pnr-normandie-maine@mail.registre-numerique.fr.

- Au siège de l'enquête publique à la Maison du Parc naturel régional Normandie-Maine, sis Le Chapitre, CS 80005, 61320 CARROUGES Cedex, où seront mis à disposition du public un dossier d'enquête publique et un registre d'enquête en version papier, sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête mais également un poste informatique permettant l'accès au dossier d'enquête en version numérique et au registre dématérialisé. Dans les lieux, jours et horaires ci-dessous où seront mis à disposition du public un dossier d'enquête publique et un registre, tous deux en version papier :

- Maison du Parc naturel régional Normandie-Maine, Le Chapitre, 61320 Carrouges.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au dimanche de 10h à 18h. Permanences : mardi 2 mai 2023 de 10h à 13h, samedi 27 mai 2023 de 14h à 17h, vendredi 9 juin 2023 de 14h à 17h.

- Mairie de Mortain-Bocage, rue du XIIème Arrondissement, BP 7, Mortain, 50140 Mortain-Bocage.

Jours et horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi 8h30-12h/13h30-18h, du mardi au jeudi 8h30-12h/13h30-16h30.

Permanences : mardi 9 mai 2023 de 9h à 12h, mercredi 31 mai 2023 de 14h à 17h.

- Mairie de Passais, 2 place des Justes, Passais-la-Conception, 61350 Passais-Villages.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi 8h30-12h / 14h-17h, le vendredi 8h30-12h / 14h-16h30.

Permanences : mardi 9 mai 2023 de 14h à 17h, vendredi 2 juin 2023 de 14h à 17h.

- Mairie de Domfront-en-Poiraie, place de la Roirie, BP 59, Domfront, 61700 Domfront-en-Poiraie.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi 8h30-12h / 14h-17h, le vendredi 8h30-12h / 14h-16h30.

Permanences : mardi 23 mai 2023 13h30 à 16h30, vendredi 2 juin 2023 de 9h à 12h.

- Mairie de La Ferté-Macé, place de la République, 61600 La Ferté-Macé.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h.

- Mairie de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Château Hôtel de Ville, All. Alois Monnet, 61140 Bagnoles-de-l'Orne.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h, les 1er et 3e samedis du mois 9h-12h30.

Permanences : mercredi 24 mai 2023 de 9h30 à 12h30, mercredi 31 mai 2023 de 14h à 17h.

- Mairie de Sées, place du Général de Gaulle, BP 36, 61500 Sées.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 8h30-12h/13h30-17h30, le samedi 9h-12h.

Permanences : mercredi 17 mai 2023 de 14h à 17h, samedi 3 juin 2023 de 9h à 12h.

- Mairie de Le Mêle-sur-Sarthe, 21 rue de Libancy, 61170 Le Mêle-sur-Sarthe.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi 8h30-12h15, le jeudi 8h30-12h15/17h-19h, le vendredi 9h-12h15.

Permanences : jeudi 25 mai 2023 de 9h à 12h, mardi 6 juin 2023 de 9h à 12h.

- Mairie de Lassay-les-Châteaux, 18 place du 8 mai 1945, BP 188, 53110 Lassay-les-Châteaux.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi et vendredi 8h30-12h/14h-17h, le jeudi 8h30-12h, les 1er et 3e samedis du mois 8h30-12h.

- Mairie d'Ambrières-les-Vallées, 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Jours et horaires d'ouverture au public : le lundi 13h30-17h, du mardi au vendredi 8h45-12h/13h30-17h.

Permanences : vendredi 5 mai 2023 de 14h à 17h, mardi 30 mai 2023 de 14h à 17h.

- Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson, 2 place de la République, Pré en Paille, 53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 8h30-12h15/15h-17h30, le samedi de 10h-12h.

- Mairie de Saint-Pierre-des-Nids, 21 rue du Dr Poirrier, 53370 Saint-Pierre-des-Nids.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi et le vendredi 9h-12h/15h-17h, le jeudi 15h-18h.

Permanences : lundi 15 mai 2023 de 9h à 12h, jeudi 1er juin 2023 de 15h à 18h.

- Mairie de Sougé-le-Ganelon, 4 place de l'Église, 72130 Sougé-le-Ganelon.

Jours et horaires d'ouverture au public :

lundi et jeudi 9h-12h/14h-17h, mardi, vendredi et samedi 9h-12h.

- Mairie de Sillé-le-Guil-laume, place de la Résistance, BP 41, 72140 Sillé-le-Guil-laume.

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi 8h30-12h30/13h30-17h30, le jeudi 8h30-12h30, le vendredi 8h30-12h30/13h30-16h30.

Permanences : lundi 15 mai 2023 de 14h30 à 17h30, jeudi 1er juin 2023 de 9h30 à 12h30.

- Mairie de Villeneuve-en-Perseigne, 16 rue de la Forêt de Perseigne, La Fresnaye-sur-Chédouet, 72600 Villeneuve-en-Perseigne.

Jours et horaires d'ouverture au public : lundi de 9h-12h, mardi 9h-12h/13h-18h, mercredi 9h-12h/13h-17h30, jeudi et vendredi 9h-12h/13h-17h.

Permanences : jeudi 25 mai 2023 de 14h à 17h, mardi 6 juin 2023 de 14h à 17h.

- Mairie de Neufchâteau-en-Saosnois, 3 place Maxime Boisseau, 72600 Neufchâteau-en-Saosnois.

Jours et horaires d'ouverture au public : lundi de 14h-17h, mardi et mercredi de 14h-18h, jeudi de 9h-12h.

Au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin de présenter le dossier et de recevoir les observations du public sur le projet de Charte du Parc aux jours et heures ci-dessus.

En vue de permettre leur lecture par le public, les observations adressées par courrier postal ou par voie électronique ainsi que les observations écrites reçues par un membre de la commission d'enquête seront annexées au registre d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête ainsi qu'au registre dématérialisé dans les meilleurs délais.

Toutes informations sur cette enquête peuvent être obtenues auprès de la Région Normandie à l'adresse suivante : Abbaye-aux-Dames, place Reine Mathilde, CS 50523, 14035 CAEN Cedex 1, par mail à l'adresse pnr-normandie-maine@mail.registre-numerique.fr ou par téléphone au 02 31 06 96 25.

SOCIÉTÉS ET FONDS DE COMMERCE

Société Civile Immobilière de SANDRANCOURT et extensions
Sigle : SCI de SANDRANCOURT
Forme : SCI
au capital de 9.600 €
Siège social : 5 avenue Hoche 78110 LE VESINET
317 218 725 RCS RCS Versailles

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2022, les actionnaires ont décidé à compter du 1er décembre 2022 de transférer le siège social à 266 rue Dumont d'Urville, 50400 GRANVILLE.
Objet : acquisition de terrains.
Durée : 31 décembre 2052.
Radiation du RCS de VERSAILLES et immatriculation au RCS COUTANCES.



SELARL AMBROISE AVOCAT
20 rue Jacques Monthulé
50000 SAINT-LO

AVENEL TP
SARL au capital de 19.000 €
Siège social :
3 rue de Coquebourg
Brévaldes - 50500
CARENTAN-LES-MARAIS
RCS Coutances 910 850 650

CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL
Suivant un procès-verbal en date du 31 mars 2023, l'Associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de mécanique et de vente de pièces, à compter du 31 mars 2023. L'objet social est désormais libellé comme suit : la réalisation de prestations de divers travaux de terrassement courants ou préparatoires, au moyen de pelles, tracteurs et tracteurs bennes ; le transport publics de marchandises ; l'activité de mécanique et de vente de pièces (le reste de l'article demeure inchangé). L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de COUTANCES.

Dématérialiser vos appels d'offres avec
La Manche Libre, c'est facile

02 33 72 50 60
legale@lamanche-libre.com